

Avis important

Chers amis, chers fidèles de la Chapelle Saint-Rémy,

Il y a de deux mille ans, le Christ expliquait à Nicodème, maître en Israël, l'image du serpent d'airain élevé dans le désert par Moïse pour sauver son peuple : « Il faut que le Fils de l'homme soit élevé, pour que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle » en donnant plus tard cette précision « quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi ».

Il y a quelque temps, nous écrivions : « Le monde se perdait, et Dieu par sa miséricorde, comme dans sa justice a permis cet isolement (i. e. le confinement) de façon à ce que nous réfléchissions sur les questions essentielles et fondamentales de la vie humaine ». L'évolution et la gestion purement scientifique et laïciste de la pandémie, les différentes restrictions en matière de culte religieux, notamment celles dénoncées par la Hiérarchie catholique française, la gueule des bois des théologiens et autres commentateurs dont la foi s'est manifestement affaiblie, éteinte..., montrent à l'évidence que cette réflexion n'a pas vraiment eu lieu sur la place publique, mais que, au contraire, dans la tempête actuelle, les phares se sont éteints et que la corne de brume est restée muette.

Tout fléau, quel qu'il soit, est toujours le signe d'une exaspération divine provoquée par l'agir moral humain. Depuis l'aube de l'humanité, la terre est soumise à la malédiction du péché originel. C'est un point de foi révélé, dont la réalité est incontournable. La Science positiviste voudra toujours trouver une solution à tel ou tel mal particulier. Quelques fois, elle y parvient, enflant son orgueil et sa prétention. Ses échecs sont là aussi pour en montrer les limites, bien souvent faisant payer un lourd tribut en vies humaines et autres drames sociaux.

La correction de l'agir moral humain est proposée universellement à l'humanité par l'enseignement de l'Évangile. Sa mise en œuvre concrète dans la vie des hommes ne peut être réalisée que par une vertu divine accordée à tous les hommes de bonne volonté dans la mesure de leur attachement au Christ par la foi en lui, par l'adhésion à lui par le baptême et par la vie en lui qu'il nous communique par les différents moyens tant corporels que spirituels qu'il a institués et qu'il continue de transmettre par l'Église. La clé de voûte de tous ces moyens est le regard que tout homme doit poser sur l'élévation du Christ, c'est-à-dire sur le moment où le Christ élevé en Croix rendit sa sainte âme au Père éternel en consommant son œuvre de réconciliation du genre humain avec le Père qui est aux cieux. Tout crucifix rappelle spirituellement, par mode d'image, cet instant charnière de l'histoire de l'humanité. La double consécration opérée à chaque messe ne le rappelle pas seulement par mode d'image, mais le rend substantiellement présent dans la plénitude de son action rédemptrice afin que toutes les générations jusqu'à la fin du monde puissent y puiser les ressources spirituelles et même corporelles qui leur permettront de parvenir à la béatitude éternelle.

Comme l'enseigne Notre-Seigneur Jésus-Christ à sainte Faustine, l'heure de sa mort, la neuvième du jour, c'est-à-dire vers trois heures de l'après-midi, est l'heure de la victoire de la Miséricorde sur la Justice divine : « A cette heure-là, la Grâce a été donnée au monde entier : la Miséricorde l'emporta sur la Justice ¹ ».

Cette grâce nous est accordée par cette élévation du Christ en croix, perpétuée jusqu'à la fin du monde par l'élévation eucharistique du Corps et du Sang du Christ 'sacramentés' sous les espèces du pain et du vin consacrés au cours de toute messe célébrée, d'une part, mais aussi par la vertu de l'élévation spirituelle que l'Église doit opérer nécessairement par leur offrande au Père éternel. Le Christ s'est offert une fois pour toutes. Il incombe à l'Église, son corps mystique, de continuer à l'offrir en s'unissant et en s'offrant elle-même, afin de perpétuer, en la prolongeant, l'action rédemptrice du Christ sur la terre. C'est la mission première de l'Église, qu'elle accomplit premièrement et institutionnellement par les prêtres, et spirituellement par les âmes consacrées et par les fidèles. Ceux-ci ne peuvent se passer de l'offrande institutionnelle des âmes élues de Dieu pour ce ministère si saint, si sublime, si mystérieux.

Cette réalité spirituelle nous a été rappelée, pour ne pas dire enseignée, sous forme de demandes dans différentes manifestations mystiques et apparitions miraculeuses, telle que le Secret de La Salette en 1846, la seconde prière révélée par l'Ange de Fatima en octobre 1916, la vision de Tuy faite à Sœur Lucie le 13 juin 1929 ou les révélations de Notre-Seigneur à sainte Faustine dans les années 30.

Nous retranscrivons ici un extrait du *Petit Journal* de sainte Faustine, fort à propos pour l'époque dans laquelle nous vivons :

« Vendredi 13 IX 1935. Le soir, lorsque je me retrouvais seule dans ma cellule, je vis l'Ange, exécuteur de la colère divine. Il était vêtu d'un vêtement blanc, le visage rayonnant, une nuée à ses pieds. De cette nuée sortaient dans ses mains le tonnerre et des éclairs, et c'est de ces mains qu'ils frappaient la terre. Lorsque je vis ce signe de la colère de Dieu qui devait frapper la terre, et certains lieu en particulier que je ne peux mentionner pour de justes raisons, j'ai commencé à supplier l'Ange de suspendre son dessein durant quelques instants, et le monde fera pénitence. Mais ma prière n'avait pas de valeur devant la face de Dieu. A ce moment, j'ai contemplé la Très Sainte Trinité. La grandeur de sa Majesté me pénétra jusqu'au plus profond de mon être, et je n'osai pas réitérer ma demande.

J'ai senti alors dans mon âme la force de la grâce de Jésus vivre en mon âme. A l'instant même où je pris conscience de cette grâce, je fus ravie devant le Trône de Dieu. Oh, comme Notre Seigneur et Dieu est grand, et comme Sa Sainteté est incompréhensible. Je ne tenterai pas de décrire cette grandeur, car d'ici peu nous contemplerons tous Dieu, tel qu'Il est. Je commençai à supplier Dieu pour le monde avec les paroles que j'ai entendues intérieurement.

Lorsque je priais de cette manière, j'ai vu l'impuissance de l'Ange. Il ne pouvait exécuter le châtement très justement mérité pour les péchés. Jusqu'à présent, je n'avais jamais prié avec

1. SŒUR FAUSTINE, *Petit Journal*, n°1319.

une telle intensité intérieure comme maintenant. Les paroles avec lesquelles je suppliais Dieu sont les suivantes :

Père éternel, je Vous offre le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de votre Fils bien-aimé, Notre-Seigneur Jésus-Christ, en réparation de nos péchés et de ceux du monde entier. Par sa douloureuse Passion, ayez pitié de nous et du monde entier.

*Le jour suivant, le matin, après que je suis entrée dans notre chapelle, j'entendis intérieurement ces paroles : **Chaque fois que tu entreras dans la chapelle, tu réciteras aussitôt la prière que je t'ai apprise hier.***

*Lorsque j'ai fini de réciter cette prière, j'ai entendu en mon âme : **Cette prière (vous) est donnée pour l'apaisement de ma colère...*** ¹ »

A la suite de quoi, Notre-Seigneur a demandé à sainte Faustine une neuvaine durant laquelle elle devait réciter le chapelet à la Miséricorde divine, tel que nous le connaissons.

Résolution pratique

En conséquence de quoi, pour répondre à cette attente divine, nous terminerons désormais toutes les messes dominicales qui ne seront pas suivies d'un office particulier dans l'après-midi, par l'exposition du Très Saint Sacrement durant laquelle nous poursuivrons spirituellement l'élévation du Christ en Croix commencée à la Consécration et à l'Élévation du Corps et du Sang du Christ. Nous implorerons la Miséricorde Divine pour les prêtres en priant le Chapelet à la Miséricorde Divine suivi de la prière à l'Immaculée Conception du Pape saint Pie X, ayant à cœur l'intention de la restauration de la fonction médiatrice sacerdotale de la miséricorde divine, afin que par le digne et fidèle accomplissement de ce ministère, les prêtres puissent faire que cette parole du Christ « Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi » puisse trouver sa résonance effective et salutaire sur la terre.

Que la Très Sainte Vierge Marie, Immaculée dans sa Conception et Mère de la Miséricorde et de la Grâce divines, daigne nous bénir et présenter nos prières au Roi du Ciel et de la terre afin qu'Il puisse étendre son Royaume de grâce, de justice et de paix que Lui seul peut accorder.

O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous.

1. SŒUR FAUSTINE, *Petit Journal*, nn°474 – 476.

Prière en l'honneur de l'Immaculée Conception

(S. S. le Pape saint Pie X)

Vierge très sainte, qui avez plu au Seigneur et êtes devenue sa Mère, Vierge immaculée dans votre corps, dans votre âme, dans votre foi et dans votre amour, regardez avec bienveillance les malheureux qui implorent votre puissante protection. Le serpent infernal, contre lequel fut jetée la première malédiction, continue, hélas!, à combattre et à tenter les pauvres fils d'Ève. Ah! Vous, ô notre Mère bénie, notre reine et notre avocate, vous qui avez écrasé la tête de l'ennemi dès le premier instant de votre conception, accueillez nos prières, et – nous vous en conjurons unis à vous en un seul cœur –, présentez-les devant le trône de Dieu, afin que nous ne nous laissions jamais prendre aux embûches qui nous sont tendues, mais que nous arrivions tous au port du salut, et qu'au milieu de tant de périls, l'Église et la société chrétienne chantent encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix. Ainsi soit-il.